

lonia, que je pouvais prendre la liberté de vous l'adresser, et il m'a paru même que la reconnaissance demandait que je le fisse, puisque si j'ai donné quelques soins à l'étude des antiquités Romaines, c'est vous uniquement, mon très-révérend Père, qui m'avez fait la grâce de m'y engager non seulement en me confiant le soin du riche cabinet d'antiques dont vous avez embelli ce collège de Lyon, mais encore en vous donnant la peine de m'instruire vous-même sur ces matières.

« Votre Révérence, ajoute-t-il, trouvera ici la figure de ce monument antique que je me suis forcé d'éclaircir avec le secours de tant de bons livres dont elle a rempli la belle et grande bibliothèque qu'elle a fait autrefois bâtir dans ce collège (1). »

Suivant le P. Menestrier, cette bibliothèque était alors « la plus belle d'Europe avec celle de feu Mgr. l'archevêque (2), et un riche cabinet de médailles antiques et modernes du R. P. de la Chaize (3). » Au nombre des ouvrages de prix dont le roi, à la demande de son confesseur, fit don à cette bibliothèque, on peut

tagner de Fourvières, au mois de décembre 1704. A Lyon, Amaury, 1705, in-12.

(1) Le P. de Colonia succéda au P. Menestrier en qualité de bibliothécaire du collège de la Sainte-Trinité. — « Les constructions du collège, « telles qu'on les voit aujourd'hui, ne furent achevées que vers 1660. On « construisit aussi sur les dessins du frère Martel-Ange * le magnifique « vaisseau de la bibliothèque, qui devint, par les soins des PP. Jésuites, « une des plus riches et des plus considérables de l'Europe. C'est la biblio- « thèque de la ville. (*Recherches sur le P. Menestrier*, par M. Paul Allut). » — Le P. de la Chaize était alors provincial à Lyon; ce fut d'après ses ordres, et au moyen des sommes d'argent dont il disposait que la bibliothèque fut achevée telle qu'on la voit maintenant.

(2) « En 1693, Camille de Neuville, archevêque et gouverneur de Lyon, réunit par son testament les livres qu'il possédait à ceux dont les citoyens avaient la jouissance. Tous sont reliés superbement en maroquin, dorés sur tranche avec des filets et les armoiries des Villeroy sur le plat. »

DELANDINE, *Manuscrits de la Bibl. de Lyon*, t. 1^{er}, p. 11.

(3) *Des divers caractères des ouvrages historiques*, par le P. Menestrier, in-12, Lyon, 1694, p. 558.

* C'est par erreur que plusieurs biographes donnent la qualification de Père à Martel-Ange. Il était simplement frère laïque.